



République Française
Commune de la Cadière d'Azur
AVIS DU MAIRE

LE MAIRE DE LA CADIÈRE D'AZUR
A L'HONNEUR DE VOUS INFORMER QUE LE CONSEIL MUNICIPAL
SE RÉUNIRA LE :

Jeudi 23 avril 2026 - À 18 H 30
À l'Espace Culturel

Les débats seront aussi accessibles au public de manière électronique.

ORDRE DU JOUR :

0. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
1. Convention avec l'ONF
2. Désignation des délégués de la MIAJ
3. Désignation des délégués du PNR
4. Désignation des délégués à l'association des communes forestières du Var
5. Désignation des correspondants défense
6. Désignation de membres du SIVAAD
7. Désignation des membres du SYMIELECVAR
8. Constitution et désignation des membres et de la CAO
9. Désignation des membres de la commission de délégation de service public.
10. Création du Comité social territorial
11. Désignation des délégués du SITCIAM
12. Délégations consenties au Maire en application des articles L 2122-22 et I 2122-23 du CGCT
13. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer les actes administratifs fonciers.
14. Créations de postes
15. Véhicules de service
16. Autorisation annuelle d'attribution d'un véhicule de fonction
17. Modification simplifiée n°1 du PLU
18. Débat d'orientation budgétaire
19. Délégation des Adjoints.

La Cadière d'Azur,
Le jeudi 16 avril 2026

Le Maire,
Robert DELEDDA

